

## **AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE**

## Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : PCE Services et ses partenaires sous-traitants

175 rue de la Maladière

42120 PARIGNY

- **pour le compte de :** VENDÉE NUMÉRIQUE GUIMBRETIÈRE

123 boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE SUR YON

Ets chargée des travaux PCE Services

175 rue de la Maladière

42120 PARIGNY

pour le chantier :

Lieux des travaux : La Petite Selle

Objet des travaux : Déploiement fibre optique

Date des travaux : Du 11/04/2023 au 10/07/2023

Durée des travaux : 90 jours

<u>Autorise</u> la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- Un état des lieux du chemin sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.
- Remise en état à l'identique des lieux après travaux. Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Ampliation:

- Pétitionnaire

- Mairie - Services Techniques

Philippe BRIAUD

Le 5 avril 2023